



Garantie differente sur les memes voitures selon les pays ???

Par **ZYNC**, le **26/05/2012** à **22:41**

Bonjour, je suis propriétaire d'une audi A2 vec un toit ouvrant panoramique en verre. le problème d'usure prématurée de ce toit ouvrant est connu et reconnu par audi, qui applique le remplacement dans les garages allemands de la marque sous conditions d'effectuer un type précis de révision. en france, cette possibilité n'est pas offerte. ma question est simple : existe t'il dans le droit un point qui oblige un constructeur automobile a offrir le même service sur un même véhicule dans toute l'union. merci de vos éclaircissements.